



PREFET DE L'HERAULT

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil spécial n°112 du 28 août 2019

**Académie de Montpellier
Direction des services départementaux de
l'Éducation Nationale de l'Hérault**

Arrêtés carte scolaire du 1^{er} degré du 12 mars 2019
(Comité technique spécial départemental du 13 février 2019 -
Conseil départemental de l'Éducation Nationale du 14 février 2019)

Service des moyens d'enseignement de l'Hérault

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE MONTPELLIER

Vu le code de l'éducation modifié par le décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique

Après les avis du Comité Technique Spécial Départemental réuni le 13 février 2019

et du Conseil Départemental de l'Education Nationale réuni le 14 février 2019

ARRETE

ARTICLE 1

Sont autorisées, à compter du 1er septembre 2019 dans le département de l'HERAULT, les fermetures et ouvertures des postes d'enseignement élémentaires, préélémentaires, spécialisés et spécifiques suivants:

DESIGNATION DE ETABLISSEMENT	NATURE	NOMBRE DE POSTES	SITUATION DU POSTE
FERMETURES			
<i>1) Postes élémentaires</i>			
ALIGNAN DU VENT primaire	elem	1	fermeture du 5e poste élémentaire (7e de l'école)
BRIGNAC primaire	elem	1	fermeture du 4e poste élémentaire (5e de l'école)
GRABELS Joseph Delteil élémentaire	elem	2	fermetures des 16e et 17e postes élémentaires (transfert vers école primaire P. Soulages)
LAMALOU LES BAINS Paul Valéry élémentaire	elem	1	fermeture du 5e poste élémentaire
LANSARGUES Georges Lis élémentaire	elem	1	fermeture du 9e poste élémentaire
LODEVE Prémertlet élémentaire	elem	1	fermeture du 6e poste élémentaire
LOUPIAN primaire	elem	1	fermeture du 6e poste élémentaire (9e de l'école)
LUNEL Marie Curie élémentaire REP	elem	1	fermeture du poste de maître formateur (transformé en adjoint élémentaire) (école 15 classes)
MARSEILLAN Marie-Louise Dumas primaire	elem	1	fermeture du 7e poste élémentaire (10e de l'école)
MEZE Clémenceau élémentaire	elem	1	fermeture du 11e poste élémentaire (12e de l'école)
MONTPELLIER Galilée élémentaire REP+	elem	1	fermeture du 6e poste élémentaire (école 12 classes)
MONTPELLIER Marie Curie élémentaire	elem	1	fermeture du 11e poste élémentaire (transfert vers école primaire Jeanne Moreau)
MONTPELLIER Rabelais élémentaire	elem	9	fermetures des 6e à 14e postes élémentaires (dont 4 par transferts vers primaire Groult)
MURVIEL LES MONTPELLIER Marie-Thérèse Sudre élémentaire	elem	1	fermeture du 6e poste élémentaire
PEZENAS Boby Lapointe primaire	elem	1	fermeture d'un adjoint élémentaire (transformé en maître formateur) (école 11 classes)
PEZENAS Jacques Prévert élémentaire	elem	1	fermeture du 9e poste élémentaire (10e de l'école)
ROQUEBRUN primaire	elem	1	fermeture du 2e poste élémentaire (3e de l'école)
SAINT JEAN DE VEDAS les Escholiers élémentaire	elem	2	fermetures des 8e et 9e postes élémentaires (par transferts à l'école primaire Jean d'Ormesson)
SAINT JEAN DE VEDAS Louise Michel élémentaire	elem	1	fermeture du 6e poste élémentaire (par transfert à l'école primaire Jean d'Ormesson)
SAINT JUST Marcel Pagnol élémentaire	elem	1	fermeture du 10e poste élémentaire
SETE A. France élémentaire REP+	elem	1	fermeture d'un poste de maître formateur (transformé en adjoint élémentaire) (école 12 classes)
SETE Jean Macé élémentaire	elem	1	fermeture du 8e poste élémentaire (9e de l'école)
VALRAS PLAGE élémentaire	elem	1	fermeture du 9e poste élémentaire
VALROS primaire	elem	1	fermeture du 5e poste élémentaire (7e de l'école)
VENDEMIAN primaire	elem	1	fermeture du 3e poste élémentaire (5e de l'école)

DESIGNATION DE ETABLISSEMENT	NATURE	NOMBRE DE POSTES	SITUATION DU POSTE
2) Postes préélémentaires			
BEZIERS les Oliviers maternelle REP+	mat	1	fermeture d'un poste de maître formateur (transformé en adjoint maternelle) (école 6 classes)
CASTELNAU DE GUERS primaire	mat	1	fermeture du 2e poste maternelle (5e de l'école)
LATTES la Cougourlude primaire	mat	1	fermeture du 5e poste maternelle (10e de l'école)
MONTBLANC Joseph Bousquet maternelle	mat	1	fermeture du 4e poste maternelle
MONTPELLIER Alphonse Daudet maternelle	mat	1	fermeture du 6e poste maternelle (transfert à l'école primaire Jeanne Moreau)
MONTPELLIER François Mitterrand primaire	mat	1	fermeture du 6e poste maternelle (15e de l'école)
MONTPELLIER Marguerite Yourcenar primaire	mat	3	fermetures des 6e, 7e et 8e postes maternelles (école 7 classes)
MONTPELLIER Olympe de Gouges primaire REP	mat	1	fermeture du 2e poste maternelle (19e de l'école)
MONTPELLIER Pape Carpentier primaire	mat	1	fermeture du 8e poste maternelle (école 13 classes)
MONTPELLIER Pauline Kergomard maternelle	mat	1	fermeture du 6e poste maternelle
MONTPELLIER Victor Schoelcher primaire REP	mat	1	fermeture du 6e poste maternelle (20e de l'école)
PORTIRAGNES primaire	mat	1	fermeture du 4e poste maternelle (12e de l'école)
SAINT GENIES DE FONTEDIT primaire	mat	1	fermeture du 2e poste maternelle (6e de l'école)
SAINT JEAN DE VEDAS les Escoliers maternelle	mat	1	fermeture du 5e poste maternelle (transfert à l'école primaire Jean d'Ormesson)
SAINT MARTIN DE LONDRES maternelle	mat	1	fermeture du 5e poste maternelle
THEZAN LES BEZIERS Jean Delhon maternelle	mat	1	fermeture du 4e poste maternelle
VENDRES Lucie Aubrac maternelle	mat	1	fermeture du 4e poste maternelle
3) Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés			
BALARUC LES BAINS le Petit Prince élémentaire		1	ré-éducateur G
BEZIERS Edouard Herriot élémentaire		1	ré-éducateur G
MURVIEL LES BEZIERS Jean Guy élémentaire		1	ré-éducateur G
SETE Arago élémentaire		1	ré-éducateur G
4) Postes spécifiques			
<u>dispositifs dédoublés:</u>			
BEZIERS les Arbousiers élémentaire REP+		1	dispositif dédoublé: CP
BEZIERS les Romarins élémentaire REP+		1	dispositif dédoublé: CP
MONTPELLIER Galilée élémentaire REP+		1	dispositif dédoublé: CP
MONTPELLIER Léo Malet élémentaire REP+		1	dispositif dédoublé: CE1
MONTPELLIER Marc Bloch élémentaire REP+		1	dispositif dédoublé: CP
MONTPELLIER Roosevelt élémentaire REP+		1	dispositif dédoublé: CP
SETE A. France élémentaire REP+		1	dispositif dédoublé: CP
SETE Georges Brassens élémentaire REP+		1	dispositif dédoublé: CE1
<u>dispositifs dédoublés (transferts):</u>			
MONTPELLIER Léo Malet élémentaire REP+		5	transferts des 5 CP dédoublés vers l'école primaire Pape Carpentier, l'école élémentaire Léo Malet a 14 classes (5 CE1 dédoublés, 8 autres classes et 1 ULIS)
<u>dispositif dédoublé: régularisations rentrée 2018:</u>			
MONTPELLIER Antoine Balard élémentaire REP+			création d'un dispositif dédoublé CP au lieu de 2
MONTPELLIER Simon Bolivar élémentaire REP+			création d'un dispositif dédoublé CE1 au lieu de 2
<u>autres:</u>			
AGDE A. France élémentaire		1	PMC (plus de maître que de classes)
BEZIERS Casimir Peret élémentaire		1	PMC (plus de maître que de classes)
CIRCONSCRIPTION DE SETE		1	animateur informatique (transformé en conseiller pédagogique de circonscription)
DSDEN		1	animateur soutien classes relais
LE POUGET Lou Malhoulet élémentaire		1	PMC (plus de maître que de classes)
LUNEL Henri de Bornier élémentaire REP		1	maître formateur langues vivantes anglais
MONTPELLIER Charles Baudelaire élémentaire		1	PMC (plus de maître que de classes)
MONTPELLIER Charles Baudelaire élémentaire		1	maître formateur langues vivantes anglais
MONTPELLIER Louis Armstrong élémentaire REP+		1	maître formateur langues vivantes allemand
SAINTE GEORGES D'ORQUES J. Jaurès - les Pilettes		1	PMC (plus de maître que de classes)
SAINTE GERVAIS SUR MARE primaire		1	PMC (plus de maître que de classes)
5) Postes de remplacement			
BEZIERS groupe scolaire L. Malbosc		1	TR brigade enfants du voyage (transformé en enseignant itinérant)
BEZIERS J. Jaurès maternelle REP		1	TR ZIL (transféré dans la circonscription de Béziers Centre)
BEZIERS les Oliviers maternelle REP+		1	TR ZIL (transféré dans la circonscription de Béziers Centre)
CLERMONT L'HERAULT Jean Rostand élémentaire		1	TR ZIL enfants du voyage (transformé en enseignant itinérant)
JUVIGNAC N. Mandela primaire		1	TR ZIL enfants du voyage (transformé en enseignant itinérant)
LUNEL Victor Hugo élémentaire REP		1	TR brigade enfants du voyage (transformé en enseignant itinérant)
MONTPELLIER J. Mermoz élémentaire		1	TR ZIL enfants du voyage (transformé en enseignant itinérant)
MONTPELLIER Voltaire élémentaire		1	TR brigade enfants du voyage (transformé en enseignant itinérant)

DESIGNATION DE ETABLISSEMENT	NATURE	NOMBRE DE POSTES	SITUATION DU POSTE
OUVERTURES			
<i>1) postes élémentaires</i>			
BALARUC LE VIEUX élémentaire	elem	1	ouverture du 8e poste élémentaire
BEAULIEU La Jasse élémentaire	elem	1	ouverture du 6e poste élémentaire
BEZIERS G. Sand élémentaire REP	elem	1	ouverture du 4e poste élémentaire (10e de l'école)
BEZIERS Jean Jaurès élémentaire REP	elem	1	ouverture du 6e poste élémentaire (17e de l'école)
BEZIERS les Arbousiers élémentaire REP+	elem	1	ouverture du 5e poste élémentaire (12e de l'école)
BEZIERS les Romarins élémentaire REP+	elem	1	ouverture du 5e poste élémentaire (12e de l'école)
CAPESTANG François Mitterrand élémentaire	elem	1	ouverture du 8e poste élémentaire (9e de l'école)
CASTELNAU LE LEZ Jean Moulin élémentaire	elem	1	ouverture du 15e poste élémentaire (poste fléché italien)
CASTELNAU LE LEZ Mario Roustan élémentaire	elem	1	ouverture du 16e poste élémentaire (poste fléché espagnol)
GIGNAC Claude Daniel de Laurès élémentaire	elem	1	ouverture du 18e poste élémentaire
GRABELS Pierre Soulages primaire	elem	2	ouvertures des 2e et 3e postes élémentaires (8e et 9e de l'école)
JUVIGNAC N. Mandela primaire	elem	2	ouvertures des 10e et 11e postes élémentaires (15e et 16e de l'école)
LA CAUNETTE élémentaire	elem	1	ouverture du 2e poste élémentaire
LUNEL Marie Curie élémentaire REP	elem	1	ouverture d'un poste d'adjoint élémentaire (par transformation du poste de maître formateur) (école 15 classes)
MARSEILLAN Denis Bardou/Maffre de Baugé élémentaire	elem	1	ouverture du 10e poste élémentaire
MONTARNAUD élémentaire	elem	1	ouverture du 14e poste élémentaire (15e de l'école)
MONTPPELLIER Benoite Groult primaire	elem	6	ouvertures du 1e au 6e postes élémentaires de l'école dont 4 par transferts de l'école Rabelais (3 fléchés chinois et 1 fléché allemand) et un 2e poste élémentaire fléché allemand
MONTPPELLIER Charles Baudelaire élémentaire	elem	2	ouvertures des 8e et 9e postes élémentaires (9e et 10e de l'école), postes fléchés anglais SI
MONTPPELLIER Jean Macé élémentaire	elem	1	ouverture du 8e poste élémentaire (9e de l'école)
MONTPPELLIER Jeanne Moreau primaire	elem	2	ouverture du 1e et 2e postes élémentaires, dont un par transfert d'un poste de l'école M. Curie élémentaire (école 3 classes)
MONTPPELLIER Kurosawa élémentaire REP+	elem	2	ouvertures des 6e et 7e postes élémentaires (15e et 16e de l'école)
MONTPPELLIER Margueritte Yourcenar primaire	elem	2	ouvertures des 1e et 2e postes élémentaires fléchés allemand (6e et 7e de l'école)
MONTPPELLIER Germaine Richier primaire	elem	1	ouverture du 5e poste élémentaire, 9e de l'école (école 10 classes)
MONTPPELLIER Voltaire élémentaire	elem	1	ouverture du 11e poste élémentaire (12e de l'école)
MUDAISON Jules Ferry élémentaire	elem	1	ouverture du 8e poste élémentaire
PEZENAS Boby Lapointe primaire	elem	1	ouverture d'un poste de maître formateur élémentaire (par transformation d'un poste d'adjoint élémentaire) (école 11 classes)
PIGNAN Lucie Aubrac élémentaire	elem	1	ouverture du 15e poste élémentaire (16e de l'école)
PIGNAN M. Albert primaire	elem	1	ouverture du 6e poste élémentaire (fléché allemand), 8e de l'école
PRADES LE LEZ Paul Crouzet élémentaire	elem	1	ouverture du 15e poste élémentaire
SAINT AUNES Albert Dubout élémentaire	elem	2	ouvertures des 9e et 10e postes élémentaires
SAINT BRES Jean de la Fontaine élémentaire	elem	1	ouverture du 8e poste élémentaire
SAINT CHINIAN Jean Moulin élémentaire	elem	1	ouverture du 6e poste élémentaire
SAINT GENIES DES MOURGUES élémentaire	elem	1	ouverture du 5e poste élémentaire
SAINT JEAN D'ORMESSON primaire	elem	4	ouvertures des 1e au 4e postes élémentaires (école 8 classes) dont 3 par transferts des écoles élémentaires Louise Michel 1 poste et les Escholiers 2 postes
SAUVIAN Georges Brassens élémentaire	elem	1	ouverture du 14e poste élémentaire
SERIGNAN Paul Bert élémentaire	elem	1	ouverture du 14e poste élémentaire (15e de l'école)
SETE A. France élémentaire REP+	elem	1	ouverture d'un poste d'adjoint élémentaire (par transformation d'un poste de maître formateur) (école 12 classes)
VENDARGUES les Asphodèles élémentaire	elem	1	ouverture du 5e poste élémentaire
<i>2) Postes préélémentaires</i>			
AGDE Marie Curie maternelle	mat	1	ouverture du 7e poste maternelle (8e de l'école)
BEZIERS les Oliviers maternelle REP+	mat	1	ouverture d'un poste d'adjoint maternelle (par transformation d'un poste de maître formateur) (école 6 classes)
BEZIERS Marie Curie maternelle	mat	1	ouverture du 5e poste maternelle
BEZIERS N. Mandela primaire REP	mat	1	ouverture du 3e poste maternelle (12e de l'école)
BEZIERS Riquet Renan primaire REP+	mat	1	ouverture du 6e poste maternelle (20e de l'école)
CANDILLARGUES groupe scolaire la Saladelle maternelle	mat	1	ouverture du 4e poste maternelle
CASTELNAU LE LEZ Madiba maternelle	mat	1	ouverture du 3e poste maternelle
CASTELNAU LE LEZ Vert Parc maternelle	mat	1	ouverture du 4e poste maternelle
CAUX Lous Pichounets maternelle	mat	1	ouverture du 2e poste maternelle
COMBAILLAUX les Arbousiers maternelle	mat	1	ouverture du 3e poste maternelle
COURNONTERRAL la Calandrette maternelle	mat	1	ouverture du 8e poste maternelle
FABREGUES la Gardiole maternelle	mat	1	ouverture du 4e poste maternelle
MEZE Jules Verne maternelle	mat	1	ouverture du 5e poste maternelle
MIREVAL maternelle	mat	1	ouverture du 5e poste maternelle
MONTPPELLIER Benoite Groult primaire	mat	2	ouverture des 1e et 2e postes maternelles (7e et 8e de l'école)
MONTPPELLIER Jeanne Moreau primaire	mat	1	ouverture du 1e poste maternelle par transfert d'un poste de la maternelle A. Daudet maternelle (école 3 classes)
MONTPPELLIER Louis Figuiet maternelle	mat	1	ouverture du 6e poste maternelle
MONTPPELLIER Germaine Richier primaire	mat	1	ouverture du 5e poste maternelle (10e de l'école)

DESIGNATION DE ETABLISSEMENT	NATURE	NOMBRE DE POSTES	SITUATION DU POSTE
<u>2) Postes préélémentaires (suite)</u>			
PLAISSAN primaire	mat	1	ouverture du 2e poste maternelle (6e de l'école)
PRADES LE LEZ Jules Ferry maternelle	mat	1	ouverture du 8e poste maternelle
SAINT DREZERY les Petits Poucets maternelle	mat	1	ouverture du 5e poste maternelle
SAINT JEAN D'ORMESSON primaire	mat	4	ouvertures des 1e au 4e postes maternelles (5e au 8e de l'école) dont 1 par transfert de l'école maternelle les Escholiers
SERIGNAN Ferdinand Buisson maternelle	mat	1	ouverture du 7e poste maternelle
SERVIAN Jean Moulin maternelle	mat	1	ouverture du 6e poste maternelle
<u>3) Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés</u>			
GIGNAC Claude Daniel de Laurès élémentaire		1	ouverture d'une ULIS Unité localisée pour l'inclusion scolaire (19e poste de l'école)
LESPIGNAN élémentaire		1	ouverture d'une ULIS Unité localisée pour l'inclusion scolaire (9e poste de l'école)
MONTPELLIER Heidelberg élémentaire REP+		1	ouverture d'une ULIS Unité localisée pour l'inclusion scolaire (14e poste de l'école)
MONTPELLIER Simon Bolivar élémentaire REP+		1	enseignant référent
VILLENEUVE LES MAGUELONE Pierre Bouissinet élémentaire		1	enseignant référent
<u>4) Postes de remplacement</u>			
BEZIERS Cordier maternelle REP+		1	TR ZIL (transféré de la circonscription de Béziers Ville)
BEZIERS Michelet maternelle REP		1	TR ZIL (transféré de la circonscription de Béziers Ville)
<u>5) Postes spécifiques</u>			
<u>dispositifs dédoublés:</u>			
BEZIERS Gaveau Macé élémentaire REP+		1	dispositif dédoublé: CE1
BEZIERS les Tamaris élémentaire REP+		1	dispositif dédoublé: CP
BEZIERS Mairan élémentaire REP		1	dispositif dédoublé: CE1
BEZIERS N. Mandela primaire REP		1	dispositif dédoublé: CE1
LUNEL Henri de Bornier élémentaire REP		2	dispositif dédoublé: CE1
LUNEL le Parc élémentaire REP		2	dispositif dédoublé: CE1
LUNEL Marie Curie élémentaire REP		2	dispositif dédoublé: CE1
LUNEL Mario Roustan élémentaire REP		2	dispositif dédoublé: CE1
LUNEL Victor Hugo élémentaire REP		1	dispositif dédoublé: CP
LUNEL Victor Hugo élémentaire REP		1	dispositif dédoublé: CE1
MONTPELLIER Diderot élémentaire REP		2	dispositif dédoublé: CE1
MONTPELLIER Louis Armstrong élémentaire REP+		1	dispositif dédoublé: CE1
MONTPELLIER Olympe de Gougues primaire REP		2	dispositifs dédoublés: 1 CP et 1 CE1
MONTPELLIER Pape Carpentier primaire REP+		1	dispositif dédoublé: CP
MONTPELLIER Savary élémentaire REP		2	dispositif dédoublé: CE1
MONTPELLIER Simon Bolivar élémentaire REP+		1	dispositif dédoublé: CE1
MONTPELLIER Victor Schoelcher primaire REP		2	dispositif dédoublé: CE1
SETE Georges Brassens élémentaire REP+		1	dispositif dédoublé: CP
<u>dispositifs dédoublés (transferts):</u>			
MONTPELLIER Pape Carpentier primaire REP+		5	transferts des 5 CP dédoublés de l'école élémentaire Léo Malet
<u>autres:</u>			
BEZIERS groupe scolaire L. Malbosc primaire		1	Enseignant itinérant enfants du voyage (par transformation d'un titulaire remplaçant enfants du voyage)
BEZIERS Pasteur élémentaire		1	poste EMILE (Enseignement de Matières par l'Intégration d'une Langue Etrangère)
Circonscription de Montpellier IENA		1	fonction pédagogique exceptionnelle mission instruction à domicile et privé hors contrat
Circonscription de Montpellier IENA		1	fonction pédagogique exceptionnelle mission chef de cabinet
CLERMONT L'HERAULT Jean Rostand élémentaire		1	Enseignant itinérant enfants du voyage (par transformation d'un titulaire remplaçant enfants du voyage)
DSDEN 34		1	animateur CASNAV (scolarisation des Elèves Allophones Nouvellement Arrivés et des Enfants issus de Familles Itinérantes et de Voyageurs, régularisation de la rentrée 2018)
JUVIGNAC N. Mandela primaire		1	Enseignant itinérant primo arrivants (par transformation d'un titulaire remplaçant enfants du voyage)
LUNEL Victor Hugo élémentaire REP		1	Enseignant itinérant enfants du voyage (par transformation d'un titulaire remplaçant enfants du voyage)

DESIGNATION DE ETABLISSEMENT	NATURE	NOMBRE DE POSTES	SITUATION DU POSTE
autres (suite):			
MONTPELLIER Beethoven primaire		1	poste EMILE (Enseignement de Matières par l'Intégration d'une Langue Etrangère)
MONTPELLIER Jean Mermoz élémentaire		1	Enseignant itinérant primo arrivants (par transformation d'un titulaire remplaçant enfants du voyage)
MONTPELLIER Voltaire élémentaire		1	Enseignant itinérant enfants du voyage (par transformation d'un titulaire remplaçant enfants du voyage)
6) Conseillers pédagogiques:			
CIRCONSCRIPTION DE SETE		1	CPC (par transformation d'un animateur informatique)
MONTPELLIER IENA		1	CPC mission évaluation CP/CE1
TRANSFORMATIONS DE POSTES			
dispositifs dédoublés:			
BEZIERS George Sand élémentaire REP		3	transformations d'un poste sans spécialité en dispositif dédoublé: CE1 REP
BEZIERS Mairan élémentaire REP		1	transformation d'un poste sans spécialité en dispositif dédoublé: CE1 REP
BEZIERS N. Mandela primaire REP		1	transformation d'un poste sans spécialité en dispositif dédoublé: CE1 REP
BEZIERS Jean Jaurès élémentaire REP		5	transformations d'un poste sans spécialité en dispositif dédoublé: CE1 REP
LUNEL Henri de Bornier élémentaire REP		2	transformations d'un poste sans spécialité en dispositif dédoublé: CE1 REP
LUNEL le Parc élémentaire REP		2	transformations d'un poste sans spécialité en dispositif dédoublé: CE1 REP
LUNEL Marie Curie élémentaire REP		2	transformations d'un poste sans spécialité en dispositif dédoublé: CE1 REP
LUNEL Mario Roustan élémentaire REP		1	transformation d'un poste sans spécialité en dispositif dédoublé: CE1 REP
LUNEL Victor Hugo élémentaire REP		2	transformations d'un poste sans spécialité en dispositif dédoublé: CE1 REP
MONTPELLIER Savary élémentaire REP		2	transformations d'un poste sans spécialité en dispositif dédoublé: CE1 REP
MONTPELLIER Olympe de Gouges primaire REP		2	transformations d'un poste sans spécialité en dispositif dédoublé: CE1 REP
MONTPELLIER Victor Schoelcher primaire REP		2	transformations d'un poste sans spécialité en dispositif dédoublé: CE1 REP
MONTPELLIER Diderot élémentaire REP		3	transformations d'un poste sans spécialité en dispositif dédoublé: CE1 REP
autres:			
AGDE A. France élémentaire		1	transformation du PMC (plus de maître que de classes) en animateur soutien
AGDE F. Bazille élémentaire		1	transformation du PMC (plus de maître que de classes) en animateur soutien
AGDE J. Ferry élémentaire		1	transformation du PMC (plus de maître que de classes) en animateur soutien
BEDARIEUX Langevin Wallon élémentaire		1	transformation du PMC (plus de maître que de classes) en animateur soutien
BEZIERS E. Herriot élémentaire		1	transformation du PMC (plus de maître que de classes) en animateur soutien
BEZIERS Gaveau Macé élémentaire		1	transformation du poste UP2A CRI en enseignant itinérant primo arrivants
BEZIERS les Oiseaux primaire		1	transformation du PMC (plus de maître que de classes) en animateur soutien
BEZIERS Pelisson élémentaire		1	transformation du PMC (plus de maître que de classes) en animateur soutien
GANGES primaire		1	transformation du PMC (plus de maître que de classes) en animateur soutien
LODEVE César Vinas élémentaire		1	transformation du PMC (plus de maître que de classes) en animateur soutien
MONTPELLIER Dickens/Frank primaire		1	transformation du PMC (plus de maître que de classes) en animateur soutien
MONTPELLIER F. Bazille élémentaire		1	transformation du PMC (plus de maître que de classes) en animateur soutien
MONTPELLIER Sévigné élémentaire		1	transformation du PMC (plus de maître que de classes) en animateur soutien
SAINT PONS DE THOMIERES élémentaire		1	transformation du PMC (plus de maître que de classes) en animateur soutien
SETE A. France élémentaire REP+		1	transformation du PMC (plus de maître que de classes) en animateur soutien
SETE Arago élémentaire REP+		1	transformation du PMC (plus de maître que de classes) en animateur soutien

ARTICLE 2

Monsieur le Directeur Académique des services de l'éducation nationale, Directeur des services départementaux de l'éducation nationale de l'Hérault est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Hérault.

Montpellier, le

1 2 MARS 2019

Pour le Recteur, et par délégation,
le Directeur académique des services de l'éducation nationale,
Directeur des services départementaux de l'éducation nationale
du département de l'Hérault

Christophe MAUNY



Service des moyens d'enseignement de l'Hérault

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE MONTPELLIER

Vu le code de l'éducation modifié par le décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique
Après les avis du Comité Technique Spécial Départemental réuni le 13 février 2019
et du Conseil Départemental de l'Education Nationale réuni le 14 février 2019

ARRETE

ARTICLE 1

est autorisée, à compter du 1er septembre 2019 dans le département de l'HERAULT, le changement de circonscription pour les écoles suivantes:

changement de sectorisation des écoles qui dépendent du collège de Magalas, elles sont transférées de la circonscription de Bédarieux vers la circonscription de Béziers Nord:

ESPONDEILHAN primaire
LAURENS primaire de la Source
MAGALAS élémentaire Capitaine Bonnet
MAGALAS maternelle les Petits Grains
PUISSALICON primaire

ARTICLE 2

Monsieur le Directeur Académique des services de l'Education Nationale , Directeur des services départementaux de l'éducation nationale de l'Hérault est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Hérault.

Montpellier, le **12 MARS 2019**

Pour le Recteur, et par délégation,
le Directeur académique des services de l'éducation nationale,
Directeur des services départementaux de l'éducation nationale
du département de l'Hérault

Christophe MAUNY



Service des moyens d'enseignement de l'Hérault

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE MONTPELLIER

Vu le code de l'éducation modifié par le décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique
Après les avis du Comité Technique Spécial Départemental réuni le 13 février 2019
et du Conseil Départemental de l'Education Nationale réuni le 14 février 2019

ARRETE

ARTICLE 1

Sont autorisées, à compter du 1er septembre 2019 dans le département de l'HERAULT, les ouvertures des écoles ci-après désignées:

Circonscription de MONTPELLIER CENTRE

ouverture de l'école primaire Jeanne Moreau à Montpellier, 3 classes (2 élém - 1 mat)

Circonscription de MONTPELLIER NORD

ouverture de l'école primaire Benoite Groult à Montpellier, 8 classes (6 élém - 2 mat)

Circonscription de SAINT JEAN DE VEDAS HERAULT MATERNELLE

ouverture de l'école primaire Jean d'Ormesson à Saint de Védas, 8 classes (4 élém - 4 mat)

ARTICLE 2

Monsieur le Directeur Académique des services de l'Education Nationale , Directeur des services départementaux de l'éducation nationale de l'Hérault est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Hérault.

Montpellier, le **12 MARS 2019**

Pour le Recteur, et par délégation,
le Directeur académique des services de l'éducation nationale,
Directeur des services départementaux de l'éducation nationale
du département de l'Hérault

Christophe MAUNY



Service des moyens d'enseignement de l'Hérault

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE MONTPELLIER

Vu le code de l'éducation modifié par le décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique
Après les avis du Comité Technique Spécial Départemental réuni le 13 février 2019
et du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale réuni le 14 février 2019

ARRETE

ARTICLE 1

Sont autorisées, à compter du 1er septembre 2019 dans le département de l'HERAULT, le changement de nom des écoles ci-après désignées:

CIRCONSCRIPTION DE BEDARIEUX

l'école élémentaire de Colombières sur Orb devient une école primaire

l'école élémentaire de Saint Etienne d'Albagnan s'appelera école élémentaire Marie Rouanet

l'école primaire de Graissessac s'appelera école primaire de la pivoine officinale

CIRCONSCRIPTION DE BEZIERS NORD

l'école primaire de Puimisson s'appelera école primaire Simone Veil

CIRCONSCRIPTION DE LUNEL

l'école élémentaire des Marais à Candillargues s'appelera école élémentaire groupe scolaire la Saladelle

l'école maternelle la Saladelle à Candillargues s'appelera école maternelle groupe scolaire la Saladelle

l'école maternelle Gustave Courbet de Lunel Viel s'appelera école maternelle les Thermes

CIRCONSCRIPTION DE MONTPELLIER CENTRE

l'école élémentaire Sun Yat Sen / Dante Alighiéri de Montpellier s'appelera école élémentaire Sun Yat Sen

CIRCONSCRIPTION DE MONTPELLIER EST

l'école élémentaire annexe Charles Daviler de Montpellier devient l'école élémentaire Charles Daviler de Montpellier à la rentrée 2018

l'école élémentaire d'application Pottier/Sibélius de Montpellier devient l'école élémentaire Pottier/Sibélius de Montpellier à la rentrée 2018

CIRCONSCRIPTION DE MONTPELLIER NORD

l'école maternelle Yourcenar (8 classes mat) devient l'école primaire Yourcenar (7 classes : 4 mat + 3 élém)

CIRCONSCRIPTION DE MONTPELLIER OUEST

l'école maternelle Fontcaude de Juvignac s'appelera école maternelle FONTCAUDE- Lucie Aubrac
l'école élémentaire Fontcaude de Juvignac s'appelera école élémentaire FONTCAUDE- Lucie Aubrac

l'école maternelle les Garrigues de Juvignac s'appelera école maternelle Les Garrigues - Simone Veil
l'école élémentaire les Garrigues de Juvignac s'appelera école élémentaire Les Garrigues - Simone Veil

l'école maternelle Pape Carpentier de Montpellier (8 classes mat) devient l'école primaire Pape Carpentier (13 classes : 7 mat + 6 CP dédoublés)

CIRCONSCRIPTION DE SAINT MATHIEU DE TREVIERS

l'école primaire la Marianne de Ganges s'appelera école primaire

ARTICLE 2

Monsieur le Directeur Académique des services de l'Education Nationale , Directeur des services départementaux de l'éducation nationale de l'Hérault est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Hérault.

Montpellier, le **12 MARS 2019**

Pour le Recteur, et par délégation,
le Directeur académique des services de l'éducation nationale,
Directeur des services départementaux de l'éducation nationale
du département de l'Hérault

Christophe MAUNY



Service des moyens d'enseignement de l'Hérault

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE MONTPELLIER

Vu le code de l'éducation modifié par le décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique
Après les avis du Comité Technique Spécial Départemental réuni le 13 février 2019
et du Conseil Départemental de l'Education Nationale réuni le 14 février 2019

ARRETE

ARTICLE 1

Sont autorisées, à compter du 1er septembre 2019 dans le département de l'HERAULT, les fusions des écoles ci-après désignées:

Circonscription de BEZIERS SUD

- fusion des écoles maternelle J. Ferry et élémentaire J. Jaurès de Portiragnes en école primaire à 11 classes (8 élém - 3 mat).

Circonscription de BEZIERS VILLE

- fusion des écoles maternelle les Oiseaux et élémentaire Pintat - les Oiseaux de Béziers en école primaire les Oiseaux à 10 classes (6 élém - 3 mat - 1 ULIS).

Circonscription de FRONTIGNAN LITTORAL

- fusion des écoles maternelle et élémentaire le Chêne vert de Loupian en école primaire le Chêne vert à 8 classes (5 élém - 3 mat).

Circonscription de PEZENAS

- fusion des écoles maternelle d'application Charles Perrault et élémentaire Jules Vallès de Pézenas en école primaire d'application Boby Lapointe à 11 classes (6 élém - 5 mat).

ARTICLE 2

Monsieur le Directeur Académique des services de l'Education Nationale , Directeur des services départementaux de l'éducation nationale de l'Hérault est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Hérault.

Montpellier, le **12 MARS 2019**

Pour le Recteur, et par délégation,
le Directeur académique des services de l'éducation nationale,
Directeur des services départementaux de l'éducation nationale
du département de l'Hérault

Christophe MAUNY

